



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° CRV - 8 -
SÉANCE N° 524 DU 20 NOVEMBRE 2023

CONVENTION DE MOYENS ENTRE L'ASSOCIATION POC POK ET LA VILLE DE LAVAL DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DU FESTIVAL DES ÉLÉPHANTS 2024

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 13 novembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul (jusqu'à 19 h 06 et à partir de 19 h 43), Bruno Flécharde, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Geneviève Pham-Sigmann, Éric Paris, Georges Hoyaux (à partir de 18h 44), Laurent Paviot, Catherine Roy (à partir de 18h 14), Nadège Davoust, Kamel Oghi, Rihaoui Chanfi, Ludivine Leduc, Noémie Coquereau (à partir de 18 h 19), Paul Le Gal-Huamé, Lucie Chauvelier, James Charbonnier, Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul et Samia Sultani, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Marie-Laure Le Mée Clavreul a donné pouvoir à Georges Poirier (de 19 h 06 à 19 h 43), Marie Boisgontier a donné pouvoir à Bruno Flécharde, Solange Bruneau a donné pouvoir à Céline Loiseau, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Laurent Paviot (jusqu'à 18 h 44), Caroline Garnier a donné pouvoir à Ludivine Leduc, Sébastien Buron a donné pouvoir à Christine Droguet, Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Kamel Oghi, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Isabelle Eymon (jusqu'à 18 h 19), Pierrick Guesné a donné pouvoir à James Charbonnier, Gwendoline Galou a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul, Vincent d'Agostino a donné pouvoir à Didier Pillon, Lucile Perin a donné pouvoir à Chantal Grandière et Henri Renié a donné pouvoir à Samia Sultani.

Était absent

Guillaume Agostino, conseiller municipal.

Céline Loiseau et James Charbonnier sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 22 novembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 20 NOVEMBRE 2023

CONVENTION DE MOYENS ENTRE L'ASSOCIATION POC POK ET LA VILLE DE LAVAL DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DU FESTIVAL DES 3 ÉLÉPHANTS 2024

Rapporteur : Bruno Flécharde

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant que la ville de Laval propose une diffusion de spectacles d'arts de la rue et des installations plastiques dans le cadre l'édition 2024 du festival des 3 Éléphants,

Que le festival, prévu du 24 mai au 2 juin 2024, est organisé conjointement entre la ville de Laval et l'association Poc Pok,

Qu'il convient de préciser, via une convention de moyens avec l'association Poc Pok, les modalités artistiques, techniques, administratives et financières relatives à l'organisation du festival,

Qu'il convient également de signer, avec les prestataires ou partenaires intervenant dans le cadre de ce festival, des conventions ou contrats pour la mise en œuvre du volet arts de la rue et de procéder à des recrutements,

Sur proposition de la commission cultures et rayonnement de la ville,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le partenariat entre la ville de Laval et l'association Poc Pok pour l'organisation du festival des 3 Éléphants - édition 2024 est approuvé.

Article 2

Le maire ou son représentant est autorisé à signer la convention de moyens avec l'association Poc Pok et les conventions ou contrats avec les prestataires ou partenaires intervenant dans l'organisation de ce festival, ainsi que tout document ou avenant éventuel en lien avec ce festival.

Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le maire

Signé : Florian Bercault